OFFICE DES NATIONS UNIES A GENÈVE HAUT COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS

Téléfax :

+41 (0)22 917 9011

Téléphone : E-mail : +41 (0)22 917 9672 / 917 9401 hreadvisorycommittee@ohclw.org

Website: Reference: www.ohchr.org



Address: Palais des Nations CH-1211 GENEVE 1

Étude préliminaire sur les stratégies et pratiques exemplaires de promotion des droits de l'homme des populations urbaines pauvres (résolution 19/7 du Conseil des droits de l'homme « Le droit à l'alimentation» du 22 mars 2012)

Le Secrétariat du Conseil des droits de l'homme présente ses compliments aux Missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, organismes des Nations Unies, institutions spécialisées et organisations apparentées des Nations Unies, organisations intergouvernementales et régionales, institutions nationales de défense des droits de l'homme, ainsi qu'aux organisations de la société civile, notamment aux organisations non-gouvernementales, et a l'honneur de faire référence à la résolution 19/7 du Conseil des droits de l'homme du 22 mars 2012 intitulée « Le droit à l'alimentation » (A/HRC/RES/19/7).

Dans la résolution précitée le Conseil a pris note de l'étude préliminaire sur les stratégies et pratiques exemplaires de promotion des droits de l'homme des populations urbaines pauvres réalisée par le Comité consultatif et a prié celui-ci de soumettre l'étude finale sur cette question à la vingt-deuxième session du Conseil. Le Conseil a en outre demandé au Haut-Commissariat de recueillir les vues et observations de tous les États Membres, de tous les programmes et institutions spécialisées des Nations Unies ainsi que de toutes les autres parties prenantes concernées sur le document mentionné plus haut, afin que le Comité consultatif puisse en tenir compte pour mener à bien l'étude finale.

Le Secrétariat voudrait porter à l'attention de toutes les délégations que l'étude préliminaire sur les stratégies et pratiques exemplaires de promotion des droits de l'homme des populations urbaines pauvres (A/HRC/AC/8/5) est accessible au lien suivant : http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/advisorycommittee/session4/documentation.htm

En vue de la prochaine session du Comité consultatif, qui aura lieu du 6 au 10 août 2012, le Secrétariat invite les Etats membres, tous les programmes et institutions spécialisées de l'ONU ainsi que toutes les autres parties prenantes concernées à soumettre leurs vues et observations sur le document de réflexion avant le 1^{er} mai 2012, à l'adresse suivante :

E-mail: <u>hrcadvisorycommittee@ohchr.org</u>
Secrétariat du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme c/o Mme Elena Kountouri-Tapiero/Mme Alexandra Swetzer
Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights
Palais Wilson, United Nations Office at Geneva, CH-1201 Geneva 10
Fax: (+ 41 22) 917 90 11

Le Secrétariat du Conseil des droits de l'homme saisit cette occasion pour renouveler aux Missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, organismes des Nations Unies, institutions spécialisées et organisations apparentées des Nations Unies, organisations intergouvernementales et régionales, institutions nationales de défense des droits de l'homme, ainsi qu'aux organisations de la société civile, notamment aux organisations non-gouvernementales, les assurances de sa plus haute considération.

2 avril 2012